Convention on Cluster Munitions

Intersessional Meetings 2025



7-8 April 2025, Palais des Nations, Geneva

Agenda Item 3(c)

Clearance and Destruction of Cluster Munitions Remnants On Mauritania's Extension Request Statement by MAG

Check against delivery.

Thank you Mr President,

MAG would like to thank Mauritania for their qualitative extension request. We express our support to Mauritania's extension request and would like to emphasise points that are relevant to both Mauritania's Article 4 implementation and the functioning and legitimacy of this Convention.

The CCM and the Lausanne Action Plan are based on a well calculated balance between, on the one hand, national ownership and political will and, on the other hand, effective international cooperation and assistance. The case of Mauritania, along with a number of other countries, shows strong national commitment that is not matched with the necessary international assistance.

Mauritania has demonstrated sustained commitment to the CCM and its international obligations, allocating part of its national budget and continuously reporting transparently, throughout these years. It is evident that Mauritania is politically and financially committed to a world without cluster munitions.

The extension request clearly shows specific and deep understanding of necessary tasks and clearly outlines a multi-year plan. It is notable that sustainability is a key factor considered by the National Program for Humanitarian Demining and Development (PNDHD). For example, engagement of military engineers in mine action in support of post-completion residual risk management should be very much welcomed.

A focus on sustainability is also illustrated in the approach to risk education activities and plans. There is a clear understanding of how awareness raising and the establishment of community reporting processes are essential to maintain a contamination baseline and prevent accidents.

The dangers posed by cluster munitions remnants remain a reality for the inhabitants of the contaminated areas of Mauritania. As well as the direct threat to life, cluster munition remnants negatively impact food security and human and socio-economic development, for which safe human mobility is essential.

We hope that Mauritania's calls for international funds are not going unheard. Strong political will, national financial commitment, and established technical expertise, should be seen as the ideal conditions in which international cooperation can thrive. MAG is glad to count as one of Mauritania's trusted partners.

I thank you Mr President

Convention on Cluster Munitions

Intersessional Meetings 2025



7-8 April 2025, Palais des Nations, Geneva

Merci, Monsieur le Président.

MAG remercie la Mauritanie pour la qualité de sa demande d'extension. MAG souhaite exprimer son soutien à cette demande d'extension de la Mauritanie et souligner les points suivants, pertinents à la mise en œuvre de l'article 4 par la Mauritanie ainsi qu'au fonctionnement et la légitimité de cette Convention.

La Convention sur les armes à sous-munitions et le Plan d'action de Lausanne reposent sur un équilibre judicieux entre, d'une part, l'appropriation nationale et la volonté politique et, d'autre part, une coopération et une assistance internationales efficaces. Le cas de la Mauritanie, comme celui d'autres pays, témoigne d'un engagement national fort, mais insuffisamment accompagné de l'assistance internationale nécessaire. MAG souhaite souligner et remercier ici les soutiens internationaux déjà reçus, comme ceux de la France et de la Norvège au travers des projets récemment mis en œuvre en soutien au Programme National de Déminage Humanitaire et de Développement (PNDHD).

La Mauritanie fait preuve d'un engagement fort envers la Convention sur les armes à sousmunitions et ses obligations internationales, en y allouant une partie de son budget national et en rapportant de manière transparente et continue sur ses obligations tout au long de ces années. Il est évident que la Mauritanie est politiquement et financièrement engagée en faveur d'un monde sans armes à sous-munitions.

La demande d'extension témoigne clairement d'une compréhension précise et approfondie des tâches nécessaires et décrit en détail un plan pluriannuel. Il est à noter que la durabilité est un facteur clé pris en compte par le Programme National de Déminage Humanitaire et de Développement (PNDHD). Par exemple, l'engagement du génie militaire dans la lutte antimines, en soutien à la gestion des risques résiduels après achèvement des opérations de dépollution, devrait être vivement salué.

L'accent mis sur la durabilité se reflète également dans l'approche des activités et planification de l'éducation aux risques. Il est clairement établi que la sensibilisation aux risques et la mise en place de processus de rapportage communautaire sont essentielles pour maintenir un suivi du niveau de contamination et prévenir les accidents.

Les dangers posés par les armes à sous-munitions demeurent une réalité pour les habitants des zones contaminées de Mauritanie. Outre la menace directe qu'ils représentent pour la vie, les restes d'armes à sous-munitions ont un impact négatif sur la sécurité alimentaire et le

Convention on Cluster Munitions

Intersessional Meetings 2025



7-8 April 2025, Palais des Nations, Geneva

développement humain et socio-économique, pour lesquels la mobilité des hommes, des femmes, filles et garçons en toute sureté est essentielle.

Nous espérons que les appels de la Mauritanie aux soutiens financiers internationaux ne resteront pas vains. Une volonté politique forte, un engagement financier national et une expertise technique reconnue devraient être considérés comme les conditions idéales pour que la coopération internationale puisse prospérer. MAG est heureux de compter parmi les partenaires engagés auprès de la Mauritanie.

Je vous remercie, Monsieur le Président.